

# aquitaine ● 3

bordeaux • bayonne •  
pau • périgueux • agen •  
mont de marsan

## Compte rendu de l'instance de proximité Mars 2023



**Pour la direction :** Delphine VIALANET (Directrice Régionale), Audrey GUIDEZ (DRH)

**Pour les élus :** Rabéa CHAKIR-TREBOSC, Boris CHAGUE, Karim JBALI, et Alexis DUMOULIN.

### Point 1 : Présentation du baromètre absentéisme

En ce début d'année, le taux d'absentéisme pour le mois de janvier en Nouvelle Aquitaine est de 8,1 %.

Pour information, le taux moyen d'absentéisme pour la Nouvelle Aquitaine le mois précédent était de 8,4 %.

En Aquitaine, le taux d'absentéisme est de 6,58 %.

On constate une légère diminution chez le PTA, on passe de 8,7 % en décembre 2022 et 7,3% en janvier 2023.

Concernant les journalistes, les chiffres sont à peu près les mêmes, on passe de 5,8 % en décembre à 5,7 % en janvier 2023.

L'absentéisme est toujours constitué en majeure partie par des absences de courte durée, mais il y a une diminution des absences à répétition.

Les absences de 4 à 8 jours, et les absences de 9 à 30 jours représentent chacune 30,43 %. On note tout de même une nette amélioration pour les absences de 4 à 8 jours, car elles représentaient auparavant 40,40 %.

Concernant les absences de courte durée, la directrice des ressources humaines précise que ces absences font l'objet d'une vigilance et d'une attention particulière.

Elle précise également qu'une importante partie de ces arrêts concerne les salariés les plus âgés (36,9 % pour les 50 à 54 ans, et 36,2 % pour les 55 à 59 ans) à cause de la pyramide des âges de l'entreprise, d'où l'importance d'être très attentif à la gestion des fins de carrière.

Pour la DRH, comme pour les élus, la gestion des fins de carrière va être un enjeu important dans notre société, mais pour l'instant il n'y a pas de dispositif proposés.

La directrice des ressources humaines a également indiqué que le travail avec l'ARACT (agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail) avait débuté la veille. L'objectif de ce projet avec l'ARACT sera notamment de mettre en place un outil pour évaluer la charge de travail.

Deux consultants, ergonomes, vont venir en immersion afin d'observer les salariés aquitains pendant quatre jours.

Deux groupes de travail vont être créés, un pour les PTA, et un pour la rédaction, et ils seront pilotés par Estelle Mizon, chargée de mission RH.

## Point 2 : Présentation du Projet de développement des compétences (PDC) 2023 Aquitaine :

La responsable du développement RH Sud-Ouest était présente à la réunion en visioconférence, Elle a notamment expliqué aux élus comment était établi le plan de développement des compétences.

Il est établi suite à une rencontre entre les ressources humaines et les managers qui font remonter les besoins en formation des collaborateurs qui ont été exprimés lors des entretiens individuels.

Le budget prévisionnel du projet de développement des compétences 2023 en Aquitaine est de 48 473 € pour 66 stagiaires prévus (Il est précisé qu'un stagiaire ne représente pas une personne, car un collaborateur peut effectuer plusieurs stages), pour un total de 1061 heures de formation prévues.

Les élus ont souligné le fait qu'il semblait que la plupart des formations relève de l'adaptation aux outils.

Les élus ont également souligné le fait qu'il n'y avait pas le taux d'entretien réalisé.

Concernant le contenu, on ne retrouve pas les formations en lien avec l'absentéisme, la prévention, etc...

La responsable formation a répondu qu'il n'y avait pas ce genre de demande dans les remontées effectuées par les managers.

Les élus ont également fait une remarque sur le fait qu'on ne retrouve pas NoA, et notamment les RSCA.

Concernant les reconversions, il n'y en a pas pour l'instant, mais cela pourrait évoluer si il y a un besoin.

Il est rappelé que les offres de formation peuvent être consultées dans monespace, monkiosque, et un catalogue "papier" est disponible aux ressources humaines.

Les élus ont exprimé le fait qu'au regard du plan de formation, il y a une impression de déséquilibre entre les journalistes et les PTA.

La responsable du développement RH Sud-Ouest a répondu que les formations étaient en fonction des besoins.

Dans le bilan de fin d'année, il sera possible de savoir combien de personnes ont été formées et sur quelle formation.

Après l'instance, la responsable du développement RH Sud-Ouest a fourni aux élus les informations suivantes concernant les salariés non formés (Qui n'ont effectué aucune formation) et le pourcentage d'entretien annuel réalisés.

- 82,48 % d'Entretiens Annuels réalisés en 2022 pour PDC 2023
- 6 salariés non formés à Bordeaux depuis 3 ans dont 1 congé parental, 2 maladies longue durée, 1 départ en retraite.

## Point 3 : Questions

### - Point sur le mag du rugby. Retour sur la première émission

La directrice régionale a indiqué aux représentants de proximité qu'elle était satisfaite de cette émission.

L'émission a plu au rédacteur en chef, et elle a également été présentée à la direction du réseau, qui a salué la qualité de ce magazine de Nouvelle Aquitaine.

La direction est satisfaite du résultat, car il n'est pas évident de travailler sur trois antennes.

La direction rappelle également que les sujets sont tournés par les différents BRI, et les Bureaux excentrés de Nouvelle Aquitaine, les plateaux sont réalisés par les équipes légères, et surtout que ce magazine est fabriqué totalement en interne.

### - Point sur le nombre de jours de montage dédié sur l'année 2019, 2021, 2022 (et documents chiffrés à fournir avant l'instance)

#### *-Invité Bruno Larramendy-*

Le chef de centre a expliqué aux élus que les montages dédiés étaient consacrés à des produits à part, tels que les séries, les reportages sur des thèmes particuliers comme par exemple le patrimoine, la santé, le sport, le vin...Etc. Et ces montages dédiés sont planifiés à l'avance, comme les sujets cités précédemment.

Un tableau de synthèse sur la planification des montages a été remis aux élus.

En 2022 le nombre de jours de montage dédiés était de 204, il était de 165 en 2021, et de 294 en 2019. Il est également précisé que lors de l'année 2022, il y a eu trois semaines de PCA (plan de continuité de l'activité) avec passage en JT grande région, et que lors de l'année 2021, il y a eu huit semaines de PCA avec passage en JT grande région, Ce qui permet d'expliquer les écarts de jours de montage dédiés entre les années 2022 et 2021.

- Les scripts planifié-es sur le JTR soir ont une prise de service à 15h. Heure de début de la conférence. Ils-elles ne sont donc pas en mesure d'être opérationnel-les pour le début de la conférence.

-Comment la direction envisage-t-elle de régulariser la situation et ensuite d'adapter l'organisation du service aux besoins de la rédaction ?

-A la faveur de l'arrivée d'une scripte expérimentée dans le service, les RP d'Aquitaine avaient suggéré la tenue d'une réunion de service visant à questionner son service. A-t-elle été tenue?

**-Invité Bruno Larramendy-**

Le chef de centre a indiqué aux élus qu'il y avait des réunions de service quand il y a des changements.

Il a également indiqué que le dernier changement d'horaire du JT date de quatre à cinq ans, et que, à cette occasion, la prise de service a été avancée à 8h15 le matin, et concernant l'après-midi il n'y a pas eu de changement concernant l'horaire de 15 heures, car il n'y avait pas de souhait de changement de la part du collectif, qui selon lui, ne souhaitait pas « *toucher à la pause de midi* ».

Le chef de centre a dit qu'il allait organiser une réunion de service dès que possible pour aborder ce sujet de la prise de service.

Il a également précisé que les rédacteurs en chef avaient été informés de la possibilité de retard des scripts de quelques minutes, étant donné que l'heure de la prise de service est la même que l'heure du début de la conférence.

**- Point sur les remplacements de titulaires bordelais sur les sites excentrés (monteur et/ou journalistes) Est-ce vraiment une économie financière alors qu'ils sont en frais de mission?**

Voici la réponse, ainsi que les éléments donnés par la direction :

*- Depuis plusieurs années, à l'issue de l'arbitrage des demandes de congés des monteurs dans les Locales et à Bordeaux, nous analysons les potentiels que Bordeaux peut détacher sans remplacement dans les Locales.*

*Ces prévisions de détachement se font pour des monteurs pratiquant l'UCC « mixage » (les monteurs concernés toucheront alors la prime UCC correspondante) et après consultation individuelle de ces monteurs. Il faut voir également dans cet acte une volonté de valoriser les compétences des salariés concernés, et une possibilité de varier leur activité, et une consolidation des liens professionnels entre les différents sites.*

*Une fois ces périodes identifiées, les assistantes/red chef des Locales peuvent alors organiser le remplacement des autres besoins en contactant les intermittents locaux réguliers en priorité.*

*A noter sur Bayonne, le retour à temps plein en octobre 2022 d'un monteur.*

**BAYONNE :**

- Christophe Varone : du 17 au 21 avril (5 jours)
- Christophe Varone du 3 au 7 juillet (5 jours)
- Robin Nouvelle : du 10 au 13 juillet (4 jours)
- Bayonne : Rémi Grillot du 18 au 28 juillet (9 jours)

- Sarah Colpaert : du 16 au 18 août (3 jours)

PAU :

- Christophe Varone : Du 21 au 25 août (5 jours)

PERIGUEUX :

- Robin Nouvelle : du 3 au 7 avril (5 jours)
- Rémi Grillot : du 17 au 21 avril (5 jours)
- Rémi Grillot : du 24 au 28 avril (5 jours)
- Charles Rabréaud : du 31 juillet au 11 août (10 jours)

Les élus ont indiqué qu'il y avait un sentiment qu'il y avait moins de travail pour les CDD.

**- Quid des CDDs réguliers qui rendent pourtant bien service quand il n'y a personne pour effectuer les remplacements dont personne ne veut à Noël ou le reste de l'année?**

Voici la réponse de la direction :

*Les Cdd sont sollicités effectivement lorsqu'il y a des besoins au sein de la rédaction. Nous ne pouvons pas les solliciter sans motif possible (maladie ou formation).*

*Tous les Cdd sont régulièrement sollicités, les contrats sont attribués en fonction de leur disponibilité.*

*En début d'année, nous avons eu peu recours au CDD puisqu'il y a eu peu d'absences au sein de la rédaction.*

**- Lors de la dernière instance, les RP s'inquiétaient de la raréfaction des contrats proposés aux CDDs historiques. La Direction peut-elle nous confirmer qu'ils restent prioritaires sur les demandes ?**

Voici la réponse de la direction :

*Tous les Cdd JRIs ou rédacteurs peuvent potentiellement travailler au sein du BRI.*

*Nous sollicitons en priorité les CDD qui ont une antériorité plus importante et ceux qui sont sur place. Il s'agit souvent de demandes sur des arrêts maladies et donc non prévisibles. Ces collaborateurs ne sont pas toujours disponibles et c'est bien normal. Dans ce cas-là, nous sollicitons des Cdd qui ne sont pas sur place.*

*Le fait est que les remplacements, notamment chez les JRI, sont moins nombreux depuis plusieurs semaines, plusieurs mois, du fait du peu d'absences à ces périodes.*

**- Quid de l'organisation de travail à la locale de Bayonne suite à plusieurs temps thérapeutiques ?**

Voici la réponse de la direction :

*L'organisation du travail au sein de la locale de Bayonne doit être envisagée différemment avec 3 collaborateurs en temps partiels thérapeutiques. Ces temps partiels doivent être respectés, il ne peut pas y avoir de dérogation, c'est donc une contrainte sur l'activité classique. Les salariés concernés ne peuvent*

*pas travailler plus de 7h par jour (hors pause méridienne) sur les journées programmées. Ils ne peuvent pas non plus (sauf cas de force majeure) travailler durant les week-ends. Leur activité doit donc être suffisamment anticipée au quotidien pour leur permettre de terminer leur service sans dépasser les 7h de travail (hors pause méridienne). Pour permettre à l'équipe de la locale de Bayonne de fournir une édition locale dans les meilleures conditions possible, la DRH et la direction financière valident la possibilité de remplacer ces collaborateurs en temps partiel thérapeutique sur leurs jours non-travaillés.*

#### **- Point sur la réorganisation des IMG**

***-Invité Jérôme Bourdy-***

Le sujet est en cours de réflexion

#### **- Point sur une intrusion sur le site de Bordeaux. Quelles mesures la direction a-t-elle prises ?**

***-Invité Jérôme Bourdy-***

Le responsable des moyens généraux a rappeler les faits aux élus, et a indiqué les mesures mises en place :

Le 25 janvier dernier à 11h30 deux individus ont pénétré dans l'enceinte de l'entreprise, en passant par les garages de la résidence voisine, et les deux intrus sont très rapidement repartis.

Une levée de doute a été effectuée.

S'il y a récurrence, le responsable des moyens généraux a indiqué aux élus qu'une plainte serait déposée. La commission zonale de défense interministérielle a demandé d'installer une caméra en floutant le voisinage, (pour le respect de la vie privée).

Les images qui seront enregistrées seront enregistrées pour 30 jours (délai maximum légal). L'enregistreur est placé dans une zone sécurisée, au local TDF (sécurisé par badge).

La haie va également être taillée pour permettre une meilleure visibilité. L'intrusion va être inscrite au DUER (Document unique d'évaluation des risques).

#### **- Point sur le débit de l'ingest dans les bureaux excentrés, et retour sur le test effectué le 30 janvier dernier.**

**Même si le test semble répondre au cahier des charges, les équipes continuent de constater (et pas ressentir) au quotidien des lenteurs significatives, cela complique particulièrement l'organisation de leur travail et peut parfois mettre en péril la fabrication du sujet, ainsi que sa diffusion au journal télévisé. Elle engendre des RPS (renoncement à la qualité, stress) et un risque routier.**

**Quels tests complémentaires sont prévus ? Quelles solutions sont envisagées pour répondre à ces problèmes de transfert ?**

## **À la veille du passage au nouveau matériel (boîtier à grand capteur), qui semble-t-il sera plus long à ingester, quelles sont les mesures qui vont être mises en place pour que cela ne pèse pas encore plus sur le quotidien des salariés ?**

Voici la réponse de la direction

*Les tests effectués ont montré qu'il n'y avait pas de différence notable entre les 2 bureaux des Landes.*

*Ces tests ont également permis d'éliminer les pistes de dysfonctionnement techniques (câbles, erreurs de configuration, etc...).*

*Les débits sont effectivement plus longs que dans une locale, et plus long qu'au BRI. C'est lié à la bande passante qui n'est pas contractuellement la même selon la taille des sites. A ce jour il n'est pas prévu d'augmentation de la bande passante. Les bandes passantes sont les mêmes depuis plusieurs années, il n'y a pas eu de changement récent.*

*Les 3 BIP disposent d'un émetteur Aviwest pour envoyer les rushes en cas d'urgence, et qu'il n'est pas possible de rentrer au bureau afin d'envoyer les rushes dans un délai raisonnable pour le montage.*

*Il n'est pas prévu pour le moment de déploiement de Sony Alpha 7 dans les BIP, ni dans les Locales : à ce jour nous ne disposons que d'un seul boîtier pour le BRI...*

*Des relevés complémentaires ont été faits sur des ingestés réels pour des sujets JT ces derniers jours :*

### **PERRIN Alexandre - DAX**

*84 clips 24mn18 - 39mn23 : ingest dure 1,6 fois la durée des rushes*

*29 clips 11mn14 - 16mn56 : ingest dure 1,5 fois la durée des rushes*

*72 clips 24mn29 - 34mn45 : ingest dure 1,4 fois la durée des rushes*

### **LAFORCADE Marie - Mont de Marsan**

*133 clips 46mn12- 58mn05 : ingest dure 1,3 fois la durée des rushes*

*81 clips 24mn30 - 39mn29 : ingest dure 1,6 fois la durée des rushes*

*67 clips 39mn01 - 45mn36 : ingest dure 1,2 fois la durée des rushes*

### **GALLOU Ingrid - Agen**

*32 clips 15mn36 - 19mn27 : ingest dure 1,2 fois la durée des rushes*

*61 clips 21mn22 - 28mn48 : ingest dure 1,3 fois la durée des rushes*

*65 clips 36mn20 - 51mn29 : ingest dure 1,4 fois la durée des rushes*

### **Locales :**

*ingest dure 0,8 à 1,7 fois la durée des rushes mais les rushes sont d'abord copiés sur un serveur local pour montage à la Locale.*

### **Bordeaux :**

*ingest dure 0,4 à 0,5 fois la durée des rushes*

Les RP ont souligné le fait que cela constitue une différence significative en matière de conditions de travail entre BEX et BRI.

Et, étant donné que ces conditions de travail ne sont pas les mêmes en bureau excentré qu'au BRI, et impactent considérablement les journées de travail des journalistes, dans un premier temps, puis en cascade, le travail des monteuses, des mixeurs etc... Les élus ont donc également suggéré que cela pourrait faire l'objet d'une inscription au DUER.

**- Quelle est la presse quotidienne et nationale mise à la disposition des journalistes, outil essentiel pour des salariés qui n'ont pas accès au abonnement numérique. Quelle organisation est en place le dimanche ?**

**De même ils avaient proposé un groupe de travail autour du chef d'édition afin de préciser les missions du chef D'édition et plus largement le qui fait quoi en Régie pendant le JT. Où en est-on ?**

Voici la réponse de la direction:

*Les journaux régionaux et nationaux doivent être achetés par le rédacteur en chef adjoint en charge des éditions du week-end. Il est important que les adresses des points presse ouverts le dimanche soient fournis aux RCA habituels et occasionnels.*

*Une réunion d'organisation des services sera planifiée.*

**- Depuis novembre, les locales sont ENFIN accessibles en replay sur les box de Free, Sfr et Bouygues. Des salariés de Bayonne ont demandé qu'un bandeau ou une communication soit faite auprès des téléspectateurs. Ils s'étonnent du refus de leur rédactrice en chef de communiquer sur le sujet alors que cela pourrait permettre de gagner en audience ; Comment la direction a-t-elle l'intention de rendre davantage visible le travail fourni par les salariés ?**

Le point a été reporté à la prochaine instance.

**- Point RH :**

Résultats du dernier Coca

Poste de Chef OPS Bordeaux : Johan CURPEN prendra ses fonctions au 1er mai 2023.

Le prochain Coca aura lieu le 20 avril.

## Prochaine réunion de l'instance le 19 avril 2023

D'ici là, **n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.**

Vos élus FO de proximité : **Hervé Morin & Alexis Dumoulin**